

Directeur CHM <dirchm@vacanceselect.com>

Lun 08/03/2021 15:59

À : RSN association du CHM <respect-sante-nature@outlook.fr>

Bonjour Monsieur Linck,

J'ai bien pris note de votre mail et vous en remercie.

Concernant le dossier déchetterie, et comme je l'ai rappelé dans notre communication, cet état de fait nous est imposé par les pouvoirs publics et ne résulte pas d'une décision unilatérale.

Comme nous vous l'avions indiqué lors de notre réunion du 26 janvier, nous sommes tout à fait conscients de la difficulté dans laquelle cette décision met tout le monde (les résidents comme l'exploitant que nous sommes).

Parmi les solutions que nous avons envisagées, il y avait soit la zone Guyane selon vos propositions soit la réouverture à l'ancien emplacement, ce qui n'est pas autorisé non plus car le souci, au-delà de la localisation dans cette zone tampon, c'est l'absence d'autorisation légale d'avoir une déchetterie (pour rappel, déchetterie si dépôt direct par un particulier). Cette autorisation est accordée par les pouvoirs publics suite à une demande officielle (qui n'a jamais été faite) et entraîne de longs mois d'examen sans aucune certitude d'accord final.

Nous devons donc, de fait et comme tous les citoyens de la commune et d'ailleurs, utiliser la déchetterie de Vensac pour évacuer nos encombrants.

Pour ce qui est des dépôts sauvages, j'ose penser que les valeurs du naturisme défendues si ouvertement sur d'autres sujets par nos résidents les inciteront à respecter cette obligation citoyenne et morale ; nous comptons d'ailleurs sur vous comme sur l'ensemble des associations pour soutenir cette ligne de bon sens.

Pour aider ceux qui seraient en réelle difficulté sur ce dossier, nous allons essayer de mettre en place une solution de type co-voiturage avec un cahier à la réception mentionnant les personnes par quartier disposées à donner un coup de main, en comptant là-aussi sur les valeurs humaines d'entraide de nos résidents.

Pour ce qui est de la récupération, nous allons étudier les possibilités existantes en restant dans le cadre qui nous est malheureusement imposé et reviendrons vers vous.

Conscient que la réponse apportée n'est pas celle que vous auriez souhaitée, je reste néanmoins à votre disposition pour échanger sur ce dossier si besoin.

Pour information, une nouvelle réunion des associations sera programmée fin mars pour aborder le suivi de l'ensemble des dossiers.

Bien à vous

Olivier TESTARD

Directeur Centre Helio Marin

CHM tohapi naturist General Manager

46, Avenue de l'Europe

33930 VENDAYS MONTALIVET